National Battlefields Commission

1992-93 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

©Minister of Supply and Services Canada 1992

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1993-III-97
ISBN 0-660-57053-X

Printed on recycled paper

Imprimé sur du papier recyclé

Main Estimates 1992-1993
Part III

The National Battlefields Commission

92-03999/

Preface

These estimates are the National Battlefields Commission's first, for reasons given on page 10. They are intended as a reference document and offer readers different types of information to meet a variety of needs.

There are two sections. Section I presents an overview of the Program and a summary of current performance. For those who need more details, Section II provides further information on costs and resources and presents special analyses to help readers to better understand the Program.

Section I is preceded by spending authorities taken from Part II of the Main Estimates and Volume II of the Public Accounts. The purpose of this procedure is to ensure some consistency among budget documents and facilitate evaluation of the Program's financial results for the year ended.

The reader will have no difficulty finding the information he is looking for in this document. The table of contents gives a detailed breakdown of what each section contains, and the index allows the reader to focus on topics of interest. In addition, references throughout the text direct the reader to fuller information on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authority for 1992-1993
- Main Estimates, Part II 4

B. Use of authorities for 1990-1991
- Public Accounts, Volume II 5

Section I
Overview of Program

A. Plans for 1992-1993
1. Highlights for the budgetary year 6
2. Summary of financial requirements 7

B. Recent Performance
1. Highlights of current and preceding fiscal years 8
2. Review of financial Performance 9

C. Background
1. Introduction 10
2. Mandate 10
3. New administrative framework 10
4. Program objective 11
5. Operational organization of Program 11

D. Planning perspectives
1. External factors influencing the Program 13
2. Initiatives 13

E. Effectiveness of Program 14

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources 18
1. Summary of resources 18
2. Financial Requirements by Object 19
3. Personnel Requirements 19
4. Capital expenditures 21
5. Revenues 22
6. Trust account 22
7. Net cost of Program 23

B. Topical index 24

Spending Authorities

A. Authorities for 1992-1993 - Main Estimates, Part II

Financial Requirements by Authority

Vote (Thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-1993**	Main Estimates 1991-1992
The National Battlefields Commission		
30 Program expenditures	**6 584**	3 996
(S) Contributions to employee benefits	**202**	189 *
Commission total	**6 786**	4 185

* Appropriations for payment of contributions to employee benefits were submitted under the Environment Canada Parks Program.

Votes - Wording and Amounts

Vote (thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-1993**
The National Battlefields Commission	
30 The National Battlefields Commission Program Expenditures	**6 584**

Program by activity

(thousands of dollars)	Main Estimates 1992-1993					Main Estimates 1991-1992
	Authorized person-years	Budgetary				
		Operating	Capital	Transfer payments	Total	
Conservation and Development	36	4 595	2 191	-	6 786	4 185
	36	4 595	2 191	-	6 786	4 185
Person-years authorized in 1991-1992	36					

For futher details on person-years, see Table 6, page 20.

B. Use of authorities in 1990-1991 - Public Accounts, Volume II

Vote	(thousands of dollars)	Main Estimates	Total available	**Actual use**
	The National Battlefields Commission			
30	Operating expenditures	2 236	2 596	**2 590**
(S)	Contributions to employee benefits *	158	171	**171**
	Program total-Budgeted	2 394	2 767	**2 761**

* In the Public Accounts 1990-1991, the Commission's use of authorities was presented under the Parks Program of the Department of Environment Canada.

Section I
Overview of Program

A. Plans for 1992-1993

1. Highlights

In addition to ongoing work to conserve its assets, resources and grounds, which absorbs a large share of its budget, the National Battlefields Commission intends to do more to develop its property. For further details, see page 13.

A considerable sum ($2,400,000) will be required by the National Battlefields Commission to make ex-gracia payments in lieu of taxes to municipalities over a four-year period to cover grants that might have been paid since 1985-1986. For further details, see page 18.

Money is forecast ($2,132,000) for restoration of Martello Towers #1, 2 and 4, which have been recognized or classified as historic sites, and for fitting them out for historical interpretation and opening to the public. For further details, see page 13.

2. Summary of financial requirements

Table I: Financial requirements by activity

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-1993**	Forecast 1991-1992	Difference	Détails on page
Conservation and development	**6 786**	4 185	2 601	20
	6 786	4 185	2 601	
Person-years:				
TB controlled	**36**	36	-	21
Other	**1**	1	-	
	37	37	-	

Explanation of difference: Financial requirements for 1992-1993 are 38.32%, or 2,601 higher than the 1991-1992 forecast. The increase is due chiefly to the following:

	thousands of dollars
. Resources required in 1991-1992 to fit out an interpretation centre	(1 586)
. Fitting-out and restoration of Martello towers	1 871
. Ex-gracia payments	2 400

Explanation of 1991-1992 forecast: The 1991-1992 forecast are based on information available to management on November 30, 1991. They are 4.46% or $187,000 higher than the figures presented in the Main Estimates for 1991-1992.

B. Recent Performance

1. Highlights of current and preceding fiscal years:

In addition to ongoing conservation and development operations launched in previous years, the National Battlefields Commission's main achievements were:

1990-1991

- Recognition of its status as an independent agency of Environment Canada, Parks;
- Initiation, organization and holding of Celebrating Quebec's Gardens;
- Fall-winter photography contest;
- Interior refitting of workshops and yard;
- Repair and replacement of various items of park furniture: lamp standards, waste containers, benches, picnic tables, and colour standardization;
- Studies on the state of various facilities.

1991-1992

- Announcement and completion of the interpretation centre, scheduled to be inaugurated in the spring of 1992;
- First phase of development of educational programs;
- Archaeological excavations near Martello Tower # 2 and study of the archaeological potential of the site;
- Preparation of a coffee-table book on the history of the Plains of Abraham;
- Government approval of payment of grants in lieu of taxes on the Commission's site to municipalities.

2. Review of financial Performance

Table 2: Financial Performance: 1990-1991

(thousands of dollars)	1990-1991		
	Actual	Main Estimates	Change
Conservation and development	2 761	2 394	367
	2 761	2 394	367
Person-years: * TB controlled and Others	34	34	
	34	34	

* For futher information on person-years, see Table 6, page 20.

Explanation of change: Actual financial were $367,000 more than the Main Estimates. The difference is mainly explained by the launching of the interpretation centre project($346,000).

C. Background

1. Introduction

The National Battlefields Commission was created to purchase, conserve, lay out and develop the historic sites at Quebec where major battles were fought. It is a significant federal presence in Quebec City. Its grounds constitute the most important historic site in Canada. This is how, on February 29, 1908, the Quebec Battlefields Association described the importance of the battlefields in their pamphlet entitled: An appeal: " The Plains of Abraham stand alone among the world's immortal battlefields, as the place where an empire was lost and won in a first clash of arms, the balance of victory redressed in a second, and the honour of each army was heightened in both." The Plains of Abraham are also the largest urban park in Quebec City. Its historical, cultural, recreational and natural aspects make it virtually unique as a park.

National Battlefields Commission administers the following sites: Battlefields Park, better known as the Plains of Abraham, with an area of about 101 ha, commemorating chiefly the historic battle of 1759; the Des Braves Park, with an area of about 6 ha, recalling the battle of 1760. Apart from these two parks, three major thoroughfares come within the Commission's jurisdiction, namely Des Braves Avenue, De Laune Avenue and De Bernières Avenue. The Commission also operates St Denis Park, east of the Citadel, and manages Martello Tower #4.

Under the terms of the Act by which it was created, the Commission is empowered to make regulations applicable to its grounds; these are approved by the Governor in Council. The Commission also publishes an annual report of its achievements, detailing its activities.

2. Mandate

The National Battlefields Commission derives its mandate and powers from a 1908 Act of the Parliament of Canada, the Act respecting The National Battlefields at Quebec, 7-8 Edward VII, ch 57, and its amendments.

Administratively, the Commission is designated as a departmental corporation and is listed in Schedule II of the Financial Administration Act.

3. New Administrative Framework

It is the first time that the National Battlefields Commission produces distinct Main Estimates (Part III). Previously the data relative to the Commission was included in the Parks Program of the Department of Environment Canada.

It must be understood that over years, but especially since 1984, when amendments to the Financial Administration Act had the effect of changing the status of the Commission, the operations of the Commission have been virtually tied to those of the Canadian Parks Service, thus hampering the Commission in the exercise of its mandate. The Commission and the

Canadian Parks Service therefore proposed to the Minister of the Environment that a memorandum of agreement be approved recognizing the status of the Commission and defining the administrative framework within which the Commission will henceforth operate.

It is thus that the Minister of the Environment and the Chairman of the Commission signed a memorandum of agreement in March 1991. In order to reflect directly the needs and aspirations of the people of Quebec City, preserve the traditional vocation of Battlefields Park, fulfil the desire of the Prime Minister of Canada, facilitate action on matters concerning the Commission and allow the Commission to operate within an administrative framework tailored to its needs, the Minister confirmed the status of the National Battlefields Commission as an independant body. The Chairman of the Commission now reports directly to the Minister of the Environment notably with regard to the conservation of Canada's historical and natural heritage, for the land under the Commission's authority.

4. Program objective

The objective of the Program is to conserve and develop the historic and urban parks of the National Battlefields in Quebec City and its surrounding area.

5. Operational organization of Program

Structure by activity : given the scale of the National Battlefields Commission and its mandate, its operations are shown as a single program and are combined under one heading, namely " Conservation and Development ".

Operations under this heading can be divided into three sub-activities:

- administration;
- conservation which includes preservation, maintenance and supervision to ensure a safe, stable environment, reduce wear and tear and minimize or prevent damage;
- development of the site's historic, cultural, recreational and natural resources by providing for visitor reception, facilities and services, interpretation, public awareness, dissemination of information, exhibits, activities and avenues for public participation, and landscaping.

Organizational structure: The Commission has been an autonomous agency since March 1991. It reports to Parliament through the Minister of the Environment. It is governed by a board of seven Commissioners and a Secretary, all appointed by the Governor General in Council. The Provinces of Ontario and Quebec are entitled to one representative each, having contributed at least $100,000 when the Commission was founded. The Chairman supervises the Commission's Program operations, while the Secretary, who acts as Director General, manages the Commission's activities overall.

Table 3 shows the Commission's organizational structure in diagram form.

Table 3: Organizational structure

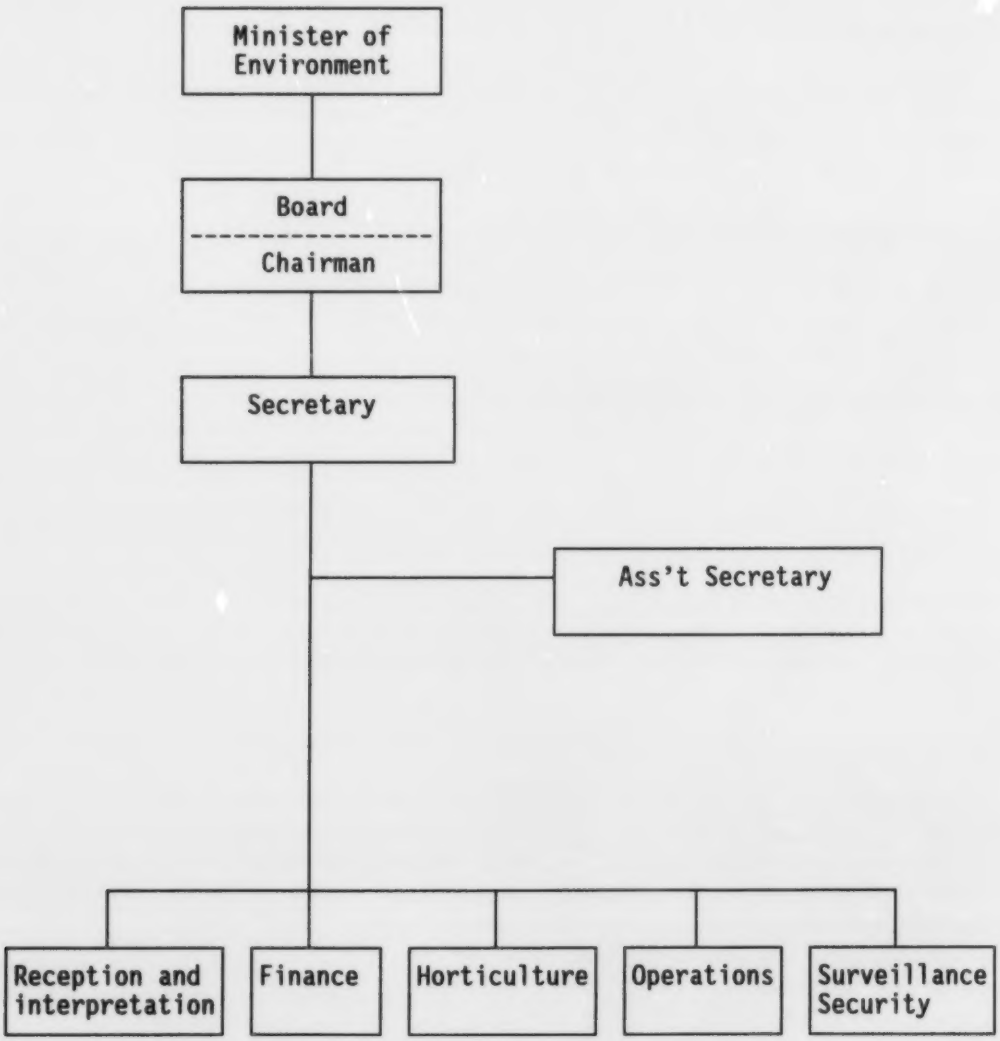

D. Planning perspectives

1. External factors with a bearing on the Program

The Battlefields Park is used for an increasingly varied range of activities, in response to a range of needs of the population of the Quebec City urban area. This is the result of growing pressure from a steadily expanding population. It has to be understood that the decline of recreational facilities, green spaces and public places in the urban area as a whole, especially in the Upper Town, has made the Battlefields Park a favourite rendez-vous of people from the locality and outlying communities in search of space to gather and indulge in various activities. This green space, then, in spite of the latent historical character which it has had since its inception, has become, willy-nilly, a predominantly cultural and recreational urban park in the eyes of local people.

It was natural for the National Battlefields Commission, having worked to acquire and lay out the grounds over a 46-year period from 1908 to 1954, to dedicate its efforts almost exclusively to conservation in the following decades. This required only quite modest budgets. However, current needs and the prevailing situation have compelled the Commission to face the challenge of reconciling its duty toward a historic park of the first order and its role as manager of an urban park.

Orther external factors also have a bearing on the Program:

- the ageing and dilapidation of park facilities and infrastructures, such as water mains and sewers, buildings and trees;

- the conservation requirements of our historic and cultural heritage.

The budgetary constraints of recent years have compelled the Commission to slow down its development and conservation initiatives.

2. Initiatives

The Commission deems it a priority to proceed with the conservation and development of the park's historical, culturel, recreational and natural resources. Consequently, the Commission will, in 1992-1993, will undertake the following initiatives:

- draw up orientation plan to determine the Commission's short - and medium-term objectives and the means and resources needed to achieve them, in terms of both conservation and development;

- establish a revenue program to be implemented during 1993-1994, designed to reduce the cost of certain services to the public, launch new development projects and improve existing ones;

- restoration of Martello towers #1, 2 and 4, which have been recognized or classified as historic monuments, and in fitting them out for interpretation. This project was started in 1991-1992, with the drafting of plans and specifications and archaeological work ($100,000), would continue in 1992-1993 with restoration and development of the

interpretation concept ($1,871,000), and would conclude in 1993-1994 with the fitting-out and opening to the public ($261,000); and

search for partners in the provision of programs and services in 1992-1993, thereby reducing the funding needed for them. The estimated cost of this initiative is about $20,000 for the first year. These resources will come out of the budget available.

E. Effectiveness of Program

In terms of effectiveness, use of the site and recourse to the services offered is used by the Commission as a proxy indicator. Although it is not possible to determine the exact number of visitors and users of the Plains of Abraham, Commission estimates put it at between 800,000 and 1,000,000. They come for a variety of reasons: tourism, the many sports facilities, relaxation, picnics, shows, competitions and many other activities.

The benefits to visitors and users of the Commission's parks and operational results are best described in terms of each of the sub-activities.

A) Administration (or management) - $4,871,812 - 7 P/Y

In recent years, 1990-1991 and 1991-1992, significant efforts have been made, over and above current operations, to promote the value of the Plains of Abraham and their development.

Thus, the Commission could proceed with:

- preparation of a coffee-table book on the history of the Plains, to be launched in the fall of 1992;
- completion of the interpretation centre to be inaugurated in the spring of 1992;
- restoration of the Martello towers and adapting them as interpretation centres;
- preparation of a project to build a bandstand;
- an exchange of services with the Quebec Museum whereby the Commission has the use of a room in the Baillairgé Building for its interpretation centre in return for horticultural, maintenance and surveillance services;
- development of educational programs;
- archaeological excavations near Martello Tower #2 and exploratory work on the site's archaeological potential;
- layout of the Laurier parking lot, management of which will be entrusted to the Friends of

the Plains of Abraham; revenues of about $63, 000 yearly will be remitted to the Receiver General for Canada.

In 1992-1993, the administration plans to continue projects already launched, in addition to ongoing operations, and to:

- provide facilities for cultural animation and historical and natural interpretation;
- set up educational programs and, if possible, develop a service in this area;
- develop an orientation plan and establish a revenue program.

B) Development - $278,302 - 5 P/Y

This sub-activity is responsible for on-site visitor services and interpretation and for information on the value of the site and relations with the tourism industry.

In recent years, this service, in addition to its operations, has been involved in:

- a fall-winter photography contest;
- development of temporary exhibits;
- co-operation with museums;
- meeting tourism industry representatives;
- development of a preliminary interpretation concept for the Martello towers;
- co-ordination of historical research on the occupation of the site and the Martello towers;
- development of a communications program and new information leaflets.

In 1990, the bus service was used by 16,919 people; 64,623 people visited either Martello towers #1 and 2 or the interpretation centre, whereas in 1991, 22,992 people used the bus service, 12,604 people came to the interpretation centre and 48,168 people visited the site of the future interpretation centre, where a photography exhibit was held.

In 1992-1993, in addition to continuing certain projects already launched and ongoing operations, this service will be called upon to:

- set up new services for reception, the interpretation centre and the bus service;

- install new signage;
- develop a new temporary exhibit at the interpretation centre;
- monitor work on Martello towers # 1 and 2.

C) **Conservation - $1,635,886 - 25 P/Y**

Three services have conservation as their main concern.

Horticultural - this service maintains and conserves the beauty of the site. It is responsible for preserving the site's natural beauty, landscaping work and horticultural facilities, tending and planting trees and shrubs, production of some 100,000 plants in the greenhouses on the Plains of Abraham, including some 60 varieties of annuals.

Although this service is dedicated mainly to conservation, in recent years it has played a considerable part in development. Some of its achievements are:

- Celebrating Quebec's Gardens in Quebec City;
- development of a nature trail project;
- various landscaping work;
- development and promotion of horticulture on the Plains;
- updating the tree inventory;
- planting of new varieties of flowers;
- planting of replacement trees;
- maintenance of the grounds of the Quebec Museum in accordance with the exchange of services between the Commission and the Museum.

In 1992-1993, this service will continue its conservation work on all elements that contribute to the beauty of the site, co-operating as appropriate on the development of the Commission's grounds. To do this, it would have a budget of $317,277.

Operations - maintains buildings and infrastructure: roads, sidewalks, terraces, grounds, equipment, park furniture and vehicles. It is also responsible for care and cleaning of the grounds and services such as cross-country ski trails.

In recent years, this service has carried out the following projects, in addition to its ongoing operations:

- rebuilding of the workshop yard to allow for expansion of the Montcalm parking lot, as required;
- the first phase of refitting the interior of the shop to make it more functional;
- construction of an additional stock of picnic tables;
- standardization of various installations (signage, etc.);
- standardization of the park furniture colour scheme;
- repair or replacement of park boundary fences;
- repair of lamp standards and waste containers;
- completion of studies on various infrastructure showing signs of deterioration.

In 1992-1993, this service will continue its ongoing maintenance and repair operations and unfinished projects listed above, while trying, within the budget allocated, to make the most urgently needed improvements to infrastructure. Its budget would be $996,061.

Surveillance and Security - is responsible for maintaining peace and order in the grounds. It also does education and surveillance and provides assistance at various events. It also protects the Commission's property and enforces the National Battlefields Park Regulations and the Highway Traffic Act as it applies there.

In 1990, the service issued 2,469 traffic and parking violation citations, 307 of them under the Park Regulations; of this number, 990 were formally filed for legal action. It also filed 225 incident reports and carried out 4,572 parking checks; its staff worked 16,420 hours and covered 56,249 kilometres on patrol.

In 1990-1991, the security service was given more staff, which was assigned chiefly to reinforcement of surveillance and security in the Park's natural areas and worked on rationalization and relocation of traffic signs. The traffic and signage plan was revised in some parts of the Plains. Signs will be largely graphic.

In 1991, the service issued 2,261 traffic and parking violation citations, 406 of them under the Park Regulations; of this number 1,163 were formally filed for legal action. It also filed 318 incident reports and carried out 4,794 parking checks; its staff worked 16,787.5 hours and covered 75,899 kilometres on patrol.

In 1991-1992, the service continued its ongoing surveillance and security operations and also provided surveillance of the grounds at the Quebec Museum in accordance with the exchange of services between the Commission and the Museum.

Its budget for 1992-1993 would be $322,548.

Section 11

Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Summary of resources

" Conservation and development ", as defined by the Commission, is a general heading covering all expenditures and person-years.

Table 4: Summary of Program resources

(thousands of dollars)	Main Estimates 1992-1993		Forecast 1991-1992		Actual 1990-1991	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Operations	731	37	1 216	37	1 030	34
Investment	2 191	-	1 558	-	460	-
Pay and benefits	1 464		1 411		1 271	-
Ex-gracia payments*	2 400	-	-	-	-	-
	6 786	**37**	4 185	37	2 761	34

* By virtue of amendment to the 1980 Regulation governing grants to municipalities, Public Works Canada might pay a grant of up to $1.5 million in 1991-1992 and $3 million in 1992-1993 and subsequent years, while the National Battlefields Commission might make ex-gracia payments of an amount up to $2.4 million for four years as of 1992-1993 to cover grants that might have been made since 1985.

2. Financial Requirements by Object

Table 5: Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)

	Estimates 1992-1993	Forecast 1991-1992	Actual 1990-1991
Personnel			
Salaries and wages	**1 262**	1 222	1 100
Contributions to employee benefits	**202**	189	171
	1 464	1 411	1 271
Goods and services			
Transportation and communications	**47**	47	43
Information	**40**	40	36
Professional and special services	**173**	658	515
Rentals	**55**	55	40
Purchase of repair and maintenance services	**213**	213	200
Public services, supplies	**203**	203	196
Total operating expenditures	**731**	1 216	1 030
Ex-gracia payments	**2 400**	-	-
Capital	**2 191**	1 558	460
	6 786	4 185	2 761

3. Personnel Requirements

The N.B.C.'s costs $1,464,000 represent 21.57% of total Program operating expenditures. Information on person-years is given in Table 6, page 20.

Contributions to employee benefits for years prior to 1992-1993 were made through Environment's Parks Program.

Table 6: Breakdown of Personnel Requirements

	Person-years * subject to Treasury Board control				
	Main Estimates 1992-1993	Forecast 1991-1992	Actual 1990-1991	Current pay scales	Provision for average annual pay 1992-1993
Program administration	6	6	6	17 470-72 817	44 106
Bookkeeping	2	2	1	16 504-40 509	30 202
Secretaries, stenographers and typists	1	1	1	16 356-40 768	-
Purchasing and supplies	1	1	1	16 292-70 600	-
Information services	5	5	4	17 329-65 839	26 212
Labourers and tradesmen	21	21	20	19 889-49 692	32 382
	36	36	33		

	Other Person-Years*				
	Main Estimates 1992-1993	Forecast 1991-1992	Actual 1990-1991	Current pay scales	Provision for average annual pay 1992-1993
Senior Level	1	1	1	45 600-170 500	-

* " Person-Years " refers to the employment of one person for one full year or the equivalent there of (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time seasonal, term or casual employees and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in Schedule 1, Parts 1 and 11, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Ministers' staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as " authorized " person-years in Part 11 of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part 111 of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other

person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1991. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

4. Capital expenditures

Table 7 shows Program capital expenditures. Table 8 give details on major capital projects representing expenditures of $250,000 or more.

Table 7: Distribution of capital expenditures

(thousands of dollars)	**Main Estimates 1992-1993**	Forecast 1991-1992	Actual 1990-1991
Conservation and development	2 191	1 558	460

Table 8: Details of major capital projects

(thousands of dollars)	Previous total estimated costs	Current total estimated costs	Forecast expenditures to March 31 1991	**Main Estimates 1992-1993**
Interpretation centre *	1 585	1 585	1 585	-
Repair and fitting-out of Martello towers *	2 268	2 268	136	1 871

* Class C project.

5. Revenues

Although the Commission has not yet launched a revenue program, it does have some non-tax revenues that are credited to the Consolidated Revenue Fund.

Table 9: Revenues by category

(dollars)	**Forecast 1992-1993**	Forecast 1991-1992	Actual 1990-1991
Fines and penalties	**18 000**	18 000	15 934
Parking	**63 000**	63 000	12 000
Sale of equipment and supplies	**1 000**	1 000	2 126
Miscellaneous	**700**	700	281
	82 700	82 700	30 341

6. Trust account

Since the Commission was founded, funds have been received from provincial, municipal and other bodies for the purchase of land or for use as the Commission sees fit. In accordance with the Act respecting the National Battlefields at Quebec, section 9.1, governing this trust account, all gifts received are deposited in this account and may be used at the Commission's discretion or for the purposes for which they were given.

These funds and the interest they earn are held in a special account (trust account) on behalf of the National Battlefields Commission and deposited with the Receiver General for Canada. This account was estimated to stand at $192,272 on November 30, 1991.

.

Table 10: Gifts received

(in dollars)	**Forecast 1992-1993**	Forecast 1991-1992	Actual 1990-1991
Gifts received	**2 665**	2 665	1 100

7. Net cost of Program

Table 11 shows the other costs and anticipated revenues which must be taken into account to arrive at the total estimated net cost of the Program.

Table 11: Estimated net cost of Program for 1992-1993

(thousands of dollars)

Main Estimates 1992-1993	Other * costs	Total cost of Program	Less revenues	Estimated net cost of Program	
				1992-93	1991-92
6 786	73	6 859	83	**6 776**	3 939

* **Other costs include:**

	Thousands of dollars
. cheque issuing and other accounting services provided by Supply and Services Canada;	5
. employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat.	68

B. Topical index

Administration	14
Annual report	10
Appropriation- explanation and amounts sought	4
Board	11
Capital expenditures	21
Conservation	16,17
Current mission	13
Details of major capital projects	21
Development	15
Financial Performance for 1990-1991	9
Fines and penalties	17,22
Gifts received	22
Grants to municipalities in lieu of taxes	6, 7,18
Historical	10
Horticulture	16
Interpretation center	7, 8, 9, 14,21
Mandate and status	10
Memorandum of agreement	10
New Administrative Framework	10
Operations	16
Organizational structure	11,12
Orientation plan	13
Parking revenues	15,22
Person-years	5, 7, 9,20

Property administered	10
Reception and interpretation	15
Regulations	10,17
Revenue program	13
Research of partners	14
Restoration of Martello Towers	6, 7, 13,21
Structure by activity	11
Surveillance and security	17

Commission des champs de bataille nationaux

Budget des dépenses 1992-1993

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1992

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1993-III-97
ISBN 0-660-57053-X

Imprimé sur du papier recyclé

Printed on recycled paper

Budget des dépenses 1992-1993
Partie III

Commission des champs de bataille nationaux

Préface

Le présent plan de dépenses constitue le premier de la Commission des champs de bataille nationaux, pour les raisons indiquées à la page 10. Il est conçu pour servir de document de référence et propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs propres besoins.

Le plan comprend deux sections. La section I présente un aperçu du Programme et un résumé des plans et de son rendement actuel. Pour les personnes qui désirent plus de détails, la section II fournit d'autres renseignements sur les coûts et les ressources et présente des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour objet d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section et l'index permet au lecteur de se concentrer sur les sujets qui l'intéressent. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisation pour 1992-1993
- Partie II du Budget des dépenses 4

B. Emploi des autorisations en 1990-1991
- Volume II des Comptes publics 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1992-1993
1. Points saillants pour l'année budgétaire 6
2. Sommaire des besoins financiers 7

B. Rendement récent
1. Points saillants pour l'exercice en cours et l'exercice précédent 8
2. Examen des résultats financiers 9

C. Données de base
1. Introduction 10
2. Mandat 10
3. Nouveau cadre administratif 10
4. Objectif du Programme 11
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 11

D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 13
2. Initiatives 13

E. Efficacité du Programme 14

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme 19
1. Sommaire des ressources 19
2. Besoins financiers par article 20
3. Besoins en personnel 20
4. Dépenses en capital 22
5. Recettes 22
6. Compte en fiducie 23
7. Coût net du Programme 24

B. Index par sujet 25

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1992-1993 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1992-1993	Budget principal 1991-1992
Commission des champs de bataille nationaux		
30 Dépenses de Programme	**6 584**	3 996
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**202**	189 •
Total de l'organisme	**6 786**	4 185

• Les crédits pour le versement des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés furent présentés sous le programme Parcs d'Environnement Canada.

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1992-1993
Commission des champs de bataille nationaux	
30 Commission des champs de bataille nationaux Dépenses de Programme	**6 584**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1992-1993					Budget principal 1991-1992
	Années-personnes autorisées	Budgétaire				
		Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiement de transfert	Total	
Conservation et mise en valeur	36	4 595	2 191	-	6 786	4 185
	36	4 595	2 191	-	6 786	4 185
Années-personnes autorisées en 1991-1992	36					

Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 6, page 21.

B. Emploi des autorisations en 1990-1991 - Volume II des Comptes publics

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Commission des champs de bataille nationaux			
30	Dépenses de fonctionnement	2 236	2 596	**2 590**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés*	158	171	**171**
	Total du Programme - Budgétaire	2 394	2 767	**2 761**

* L'emploi des autorisations fût présenté dans les Comptes publics de 1990-1991 sous l'égide du Programme Parcs du ministère de l'Environnement Canada.

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1992-1993

1. Points saillants

En plus de ses actions courantes en matière de conservation de ses biens, de ses ressources et de son territoire, qui emploient une grande partie de son budget, la Commission des champs de bataille nationaux entend oeuvrer davantage à la mise en valeur de son territoire. Pour plus de détails, voir p. 13.

Une somme importante (2 400 000 $) est requise par la Commission des champs de bataille nationaux en vue d'effectuer un paiement à titre gracieux tenant lieu de taxes aux municipalités et ce, pendant quatre ans, pour couvrir les subventions qui auraient pu être versées depuis 1985-1986. Pour plus de détails, voir p. 19.

Un montant de 2 132 000 $ est prévu pour procéder à des travaux de réfection des tours Martello # 1, 2 et 4, reconnues ou classées monument historique, ainsi que pour procéder à leur aménagement pour fins d'interprétation historique et d'ouverture au public. Pour plus de détails, voir p. 14.

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau I: Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Différence	Détails à la page
Conservation et mise en valeur	**6 786**	4 185	2 601	20
	6 786	4 185	2 601	
Années-personnes:				
Contrôlées par CT	**36**	36		21
Autres	**1**	1		
	37	37		

Explication de la différence: Les besoins financiers pour 1992-1993 sont de 38.32% ou 2 601 supérieurs aux prévisions de 1991-1992. L'augmentation vient principalement de ce qui suit:

	en milliers de dollars
. Ressources requises en 1991-1992 pour l'aménagement du centre d'interprétation	(1 586)
. Aménagement et réfection des tours Martello	1 871
. Paiement à titre gracieux	2 400

Explication des prévisions de 1991-1992: Les prévisions de 1991-1992 sont fondées sur les renseignements dont la direction disposait au 30 novembre 1991. Elles sont de 187 000 $ ou 4.46 % de plus elevées que les montants prévus dans le budget principal de 1991-1992.

B. Rendement récent

1. Points saillants pour l'exercice en cours et l'exercice précédent:

En plus des opérations courantes de conservation et de mise en valeur établies les années précédentes, les points marquants pour la Commission des champs de bataille nationaux ont été les suivants:

1990-1991

- Reconnaissance de son statut d'organisme indépendant d'Environnement Canada, Parcs;
- Initiation, organisation et tenue de la Rencontre des grands jardins du Québec;
- Tenue d'un concours de photographie, automne - hiver;
- Réaménagement intérieur des ateliers et de la cour;
- Réfection et remplacement de diverses pièces d'ameublement du parc: lampadaires, poubelles, bancs, tables à pique-nique et uniformisation de la couleur;
- Etudes diverses sur l'état de certaines infrastructures.

1991-1992

- Annonce du projet et réalisation du centre d'interprétation dont l'inauguration est prévue au printemps 1992;
- Première phase d'élaboration de programmes éducatifs;
- Fouilles archéologiques à proximité de la tour Martello # 2 et étude du potentiel archéologique du territoire;
- Préparation d'un livre de prestige portant sur l'histoire des Plaines d'Abraham;
- Approbation gouvernementale pour le versement de subventions tenant lieu de taxes aux municipalités, en regard du territoire de la Commission;

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2: Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991		
	Réel	Budget principal	Différence
Conservation et mise en valeur	2 761	2 394	367
	2 761	2 394	367
Années-personnes*: Contrôlées par CT et Autres	34	34	
	34	34	

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 6, page 21.

Explication de la différence: Les dépenses réelles de 1990-1991 ont été supérieures de 367 000 $ à celles prévues dans le Budget principal. La différence est principalement attribuable au projet du Centre d'interprétation (346 000 $).

C. Données de base

1. Introduction

La Commission des champs de bataille nationaux a été créée dans le but d'acquérir, de conserver, d'aménager et de mettre en valeur les lieux historiques où se sont déroulées les grandes batailles de Québec. Elle représente une entité fédérale importante à Québec. D'une part, son territoire constitue le site historique le plus important au Canada. Voici comment , le 29 février 1908, l'association des champs de bataille de Québec décrivait dans le fascicule « La voie de l'histoire » l'importance des champs de bataille de Québec: « Parmi les champs de bataille immortels de l'univers, les Plaines d'Abraham occupent une place unique; car c'est là qu'un empire fut perdu et gagné dans un premier choc d'armées, que la balance de la victoire fut redressée dans une seconde rencontre, et que la gloire de chaque drapeau reçut un nouveau lustre dans chacune de ces journées fameuses ». D'autre part, les Plaines d'Abraham forment le plus important parc urbain à Québec. Les aspects historique, culturel, récréatif et naturel en font un parc qu'on peut presque qualifier d'unique.

La Commission des champs de bataille nationaux administre le territoire suivant: le Parc des champs de bataille, mieux connu sous le nom de Plaines d'Abraham, a une superficie d'environ 101 ha, et rappelle principalement la bataille historique de 1759; le Parc des Braves, d'une superficie d'environ 6 ha, rappelle quant à lui la bataille de 1760. Outre ces deux parcs, trois avenues importantes relèvent également de la Commission, à savoir, l'avenue des Braves, l'avenue De Laune et l'avenue de Bernières. De plus, la Commission entretient le Parc St-Denis, à l'est de la Citadelle, et gère aussi la tour Martello # 4.

Il est à noter qu'en vertu de sa loi constitutive, la Commission a le pouvoir de faire des règlements régissant son territoire, lesquels doivent être approuvés par le Gouverneur en Conseil. D'autre part, la Commission produit un rapport annuel faisant état de ses réalisations et présentant des renseignements détaillés sur ses activités.

2. Mandat

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat et ses pouvoirs d'une Loi de 1908 du Parlement canadien, la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 7 - 8 Edouard VII, chap. 57 et de ses amendements.

Au point de vue administratif, la Commission est désignée comme un établissement public; elle est inscrite à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques.

3. Nouveau cadre administratif

La Commission des champs de bataille nationaux produit, pour la première année, un Budget de dépenses (partie III du plan de dépenses) de façon distincte. Les années précédentes, les données relatives à la Commission étaient incorporées au programme Parcs d'Environnement Canada.

Il faut comprendre qu'au fil des ans, mais surtout depuis 1984, alors que des amendements à la Loi sur l'administration financière eurent pour effet de modifier le statut de la Commission, les opérations de la Commission ont été pratiquement unies à celles du Service canadien des

parcs, la gênant ainsi dans l'exercice de son mandat. La Commission et le Service canadien des parcs ont donc proposé au ministre de l'Environnement qu'il approuve un protocole d'entente qui reconnaît le statut de la Commission et qui définit le cadre administratif dans lequel la Commission doit évoluer.

C'est ainsi que le ministre de l'Environnement et le président de la Commission ont signé en mars 1991 un protocole d'entente. Par souci de refléter directement les besoins et les aspirations des résidents de Québec, de sauvegarder la vocation traditionnelle du Parc des champs de bataille, de se conformer à la volonté du Premier ministre du Canada et afin de faciliter le cheminement des dossiers de la Commission et d'oeuvrer dans un cadre administratif adapté à ses besoins, le ministre a confirmé le statut de la Commission des champs de bataille nationaux comme organisme autonome. Le président de la Commission est maintenant directement imputable au ministre de l'Environnement notamment en ce qui a trait à la conservation du patrimoine historique et naturel du pays, pour les lieux confiés à son administration.

4. Objectif du Programme

L'objectif du Programme est de conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure par activité: Compte tenu de la taille de la Commission des champs de bataille nationaux et de son mandat, ses opérations sont représentées sous un seul programme et sont regroupées sous une seule activité désignée « conservation et mise en valeur ».

Les actions de l'activité se regoupent en trois sous-activités:

. l'administration;

. la conservation consistant en la préservation, l'entretien et la surveillance pour assurer un environnement sûr et stable, atténuer l'usure et la détérioration et retarder ou prévenir les dommages;

. la mise en valeur des ressources historiques, culturelles, récréatives et naturelles du territoire, visant l'accueil des visiteurs, les installations et services, l'interprétation, la sensibilisation du public, la diffusion d'information, les expositions, l'offre d'activités et moyens de participation du public, de même que l'aménagement paysager.

Structure organique: La Commission dispose d'un statut d'organisme indépendant depuis mars 1991. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Environnement. Elle est dirigée par un Conseil d'administration formé de sept commissaires et d'un secrétaire nommés par le Gouverneur général en Conseil. D'autre part, les provinces de Québec et d'Ontario, ont droit à un représentant, vu leur contribution d'au moins 100 000 $ lors de la création de la Commission. Le président supervise les opérations du Programme de la Commission alors qu'il revient au secrétaire, qui agit comme directeur général, de gérer l'ensemble des activités de la Commission.

Le tableau 3 montre l'organigramme de la Commission, précisant ainsi sa structure organisationnelle.

Tableau 3: Structure organisationnelle

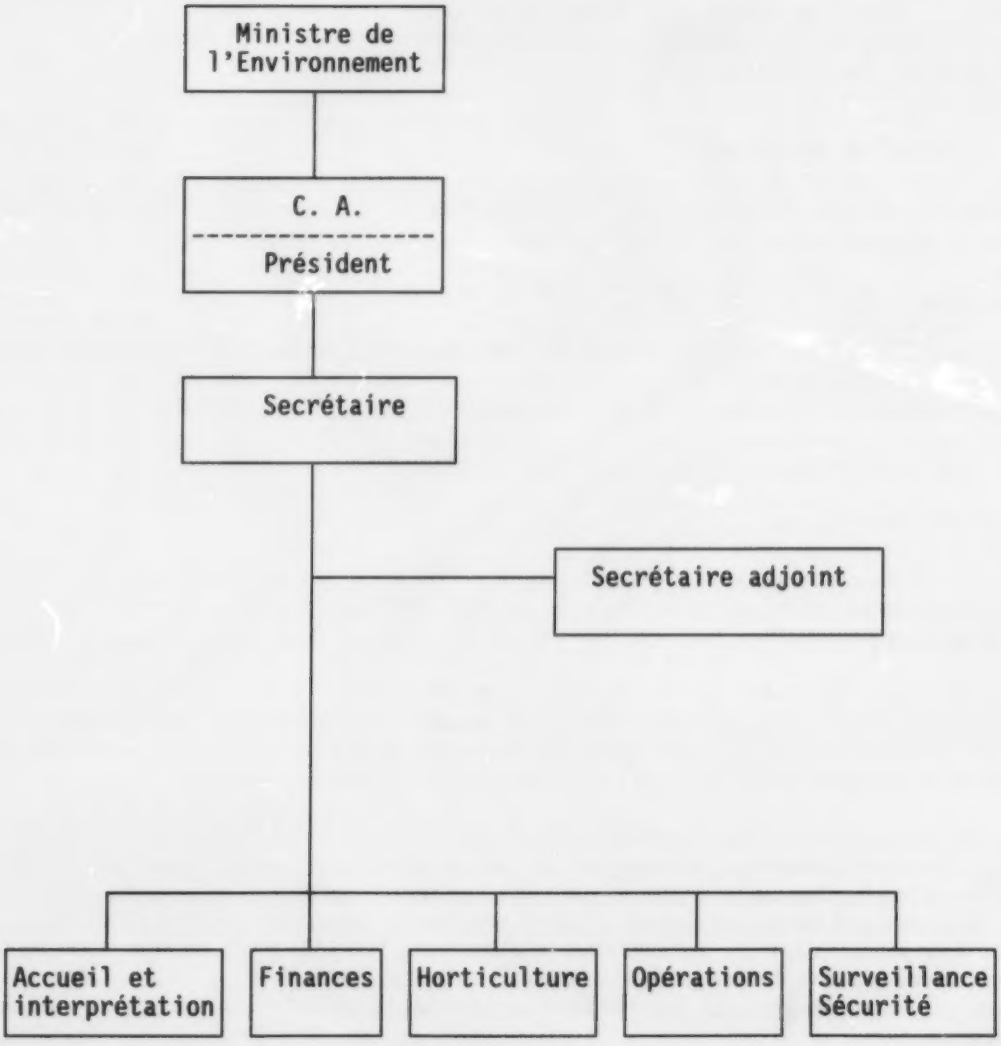

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Le Parc des champs de bataille, principalement, est de plus en plus utilisé à des fins variées, tout en répondant à divers besoins de la population de l'agglomération de Québec. Cet état de fait résulte de la demande croissante d'une population dont les effectifs progressent constamment. Il faut comprendre que la carence des lieux de détente, d'espaces verts et de places publiques dans l'ensemble de l'agglomération, plus particulièrement dans la haute-ville de Québec, fait du Parc des champs de bataille un lieu de prédilection pour la population locale et régionale à la recherche de véritables lieux de rassemblement permettant la pratique de diverses activités. C'est donc dire que cet espace vert, qui a toujours eu, depuis sa création, une vocation latente à caractère historique, est par la force des choses, devenu pour la population locale et régionale un parc avant tout urbain, à caractère culturel et récréatif.

On comprendra alors que la Commission des champs de bataille nationaux, après avoir oeuvré à l'acquisition et l'aménagement du territoire, ce qui s'échelonna sur 46 ans, soit de 1908 à 1954, se consacra presque uniquement, au cours des quelques décennies qui ont suivi à la conservation de celui-ci. Cela nécessita donc que des budgets relativement modestes. Toutefois, les besoins actuels et la situation présente obligent la Commission à relever le défi de concilier ses devoirs en regard d'un parc historique de première importance et le rôle de celui-ci comme parc urbain.

D'autre part, d'autres facteurs externes influent sur le Programme:

- le vieillissement et le mauvais état d'installations et d'infrastructures sur le parc comme le réseau d'aqueduc et d'égoût, les bâtiments, voire même la population d'arbres;

- les exigences de conservation du patrimoine historique et culturel.

Les restrictions budgétaires des dernières années ont forcé la Commission à ralentir ses actions relativement à la mise en valeur et à la conservation de ses propriétés.

2. Initiatives

Il apparaît prioritaire pour la Commission de procéder sans plus tarder à la conservation et à la mise en valeur des ressources historiques, culturelles, récréatives et naturelles du territoire. A cet effet, la Commission entreprendra les initiatives suivantes en 1991-1992:

- établissement d'un plan d'orientation déterminant les objectifs de la Commission à court et moyen terme et les moyens et ressources nécessaires pour les atteindre et ce, tant pour la conservation que pour la mise en valeur;

- développement d'un programme de revenus en vue de sa mise en oeuvre en 1993-1994, visant à diminuer le coût de certains services offerts au public, à réaliser de nouveaux projets de mise en valeur et à améliorer ceux existants.

- réfection des tours Martello # 1, 2 et 4, qui ont été reconnues ou classées monument historique, et qui démontraient des signes de détérioration importante, et en leur aménagement pour fins d'interprétation. Ce projet a débuté en 1991-1992, par la préparation des plans et devis et fouilles archéologiques (100 000 $), se poursuivrait en 1992-1993 par la réfection proprement dite et par la préparation du concept d'interprétation (1 871 000$), pour se terminer en 1993-1994 par l'aménagement et l'ouverture au public (261 000 $).

- recherche de partenaires en vue d'offrir des programmes et services de mise en valeur, diminuant ainsi les fonds requis pour leur réalisation. On estime à environ 20 000 $ le coût de cette initiative pour la première année. Ces ressources seront puisées à même le budget disponible.

E. Efficacité du Programme

En terme d'efficacité, l'achalandage de son territoire et l'utilisation des services offerts constituent un indicateur approximatif pour la Commission. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de visiteurs et utilisateurs des Plaines d'Abraham, la Commission l'évalue entre 800 000 et 1 000 000 . Ils viennent pour diverses raisons: visites touristiques, utilisation de nombreuses installations sportives, détente, pique-nique, assistance à un spectacle, une compétition ou tout genre d'activité.

Les bénéfices aux visiteurs et usagers des parcs de la Commission ainsi que les résultats opérationnels sont décrits de façon plus appropriée en fonction de chacune des sous-activités.

A) L'administration (ou direction) - 4 871 812 $ - 7 A/P

Au cours des dernières années, soit en 1990-1991 et 1991-1992, des efforts importants ont été investis, en plus des opérations courantes, pour entreprendre la promotion des richesses des Plaines d'Abraham et leur mise en valeur.

C'est ainsi que la Commission a pu procéder:

- à la réalisation d'un livre de prestige portant sur l'histoire des Plaines qui sera lancé à l'automne 1992;

- à la réalisation du centre d'interprétation qui sera inauguré au printemps 1992;

- à la réfection des tours Martello et en leur aménagement pour fins d'interprétation;

- au développement d'un projet d'implantation d'un kiosque de musique;

- à un échange de services avec le Musée du Québec permettant à la Commission d'utiliser un local au pavillon Baillairgé pour son centre d'interprétation en contrepartie de services horticoles, d'entretien et de surveillance;

- à l'élaboration de programmes éducatifs;

- à des fouilles archéologiques à proximité de la tour Martello # 2 et à l'étude du potentiel archéologique de son territoire;

- à l'aménagement du stationnement Laurier dont la gestion est confiée aux Amis des Plaines d'Abraham et dont des revenus d'environ 63 000$ par année seront remis au Receveur général du Canada.

Pour 1992-1993, l'administration entend, en plus de ses opérations courantes, oeuvrer à la poursuite des projets entrepris et:

- offrir des facilités en matière d'animation culturelles et d'interprétation de l'histoire et de la nature;

- mettre sur pied les programmes éducatifs et si possible développer un service à cet égard;

- développer un plan d'orientation et établir un programme de revenus.

B) La mise en valeur - 278 302 $ - 5 A/P

Cette sous-activité a la responsabilité de l'accueil des visiteurs, de l'interprétation et de l'animation sur le site et aussi de l'information sur les richesses du territoire et des relations dans le domaine touristique.

Au cours des dernières années, ce service, en plus de ses opérations courantes, s'est impliqué dans:

- la tenue d'un concours de photographies, automne - hiver;

- la préparation d'expositions temporaires;

- la collaboration avec d'autres organisations muséales;

- la rencontre d'intervenants dans le domaine touristique;

- la préparation d'un concept préliminaire d'interprétation pour les tours Martello;

- la coordination de recherches historiques concernant l'occupation du territoire et les tours Martello;

- la préparation d'un programme de communication et de nouveaux dépliants d'information.

En 1990, le service d'autobus a été utilisé par 16 919 personnes; 64 623 personnes ont visité soit la tour Martello # 1 et # 2 ou le centre d'interprétation alors qu'en 1991, 22 992 personnes ont utilisé le service d'autobus et que 12 604 personnes ont été accueillies au centre d'interprétation et 48 168 personnes ont visité le local du futur centre d'interprétation

où une exposition de photographies s'y tenait.

En 1992-1993, en plus de poursuivre certains projets entrepris et ses opérations courantes, ce service sera appelé à:

. mettre sur pied de nouveaux services relativement à l'accueil, le centre d'interprétation et le service d'autobus;

. entreprendre l'instauration d'une nouvelle signalisation;

. préparer une nouvelle exposition temporaire au centre d'interprétation;

. contrôler l'aménagement des tours Martello # 1 et 2.

C) La conservation - 1 635 886 $ - 25 A/P

Trois services oeuvrent principalement à la conservation du territoire.

<u>Le service d'horticulture</u> - ce service assure et conserve, dans une certaine mesure, la beauté du site. Il est chargé de la préservation de la beauté naturelle du site, des aménagements paysagers et horticoles, des soins aux arbres et arbustes, de leur plantation, de la production d'environ 100 000 plants dans les serres des Plaines d'Abraham, parmi lesquels on compte environ 60 espèces d'annuelles.

Bien que ce service se consacre principalement à la conservation, il a, au cours des dernières années, fait une part appréciable au niveau de la mise en valeur. Voici quelques-unes de ses réalisations:

. la Rencontre des grands jardins du Québec, à Québec;

. la préparation du projet de sentier de la nature;

. certains aménagements paysagers;

. la mise en valeur et la promotion de l'horticulture sur les Plaines;

. la mise à jour de l'inventaire des arbres;

. l'implantation de nouvelles variétés de fleurs;

. la plantation d'arbres de remplacement;

. l'entretien des terrains du Musée du Québec de façon à rencontrer les exigences de l'échange de services entre la Commission et le Musée du Québec.

En 1992-1993, ce service poursuivra ses actions de conservation de tous les éléments assurant la beauté du site, tout en collaborant à sa mesure à la mise en valeur du territoire de

la Commission. Pour ce faire, son budget serait de 317 277 $.

Le service des opérations - assure l'entretien des bâtiments, des infrastructures: routes, trottoirs, terrasses, du terrain, des équipements, de l'ameublement du parc et des véhicules. Il est chargé également de l'état et de la propreté des lieux et de certains services comme les sentiers de ski de fond.

Au cours des dernières années, ce service procéda, en plus des opérations courantes, à la réalisation des projets suivants:

- le réaménagement de la cour de l'atelier pour permettre l'agrandissement du stationnement Montcalm, au besoin;
- la première phase du réaménagement de l'intérieur de l'atelier pour le rendre plus fonctionnel;
- la construction d'une quantité supplémentaire de tables de pique-nique;
- la standardisation d'installations diverses (signalisation et autres);
- l'uniformisation de la couleur des pièces d'ameublement du parc;
- la réfection ou remplacement de clôtures en bordure du parc;
- la réfection de lampadaires et de poubelles;
- la réalisation d'études sur diverses infrastructures démontrant des signes de détérioration.

En 1992-1993, ce service poursuivra ses opérations courantes d'entretien et de réfection et les projets ci-dessus mentionnés qui n'ont pu être terminés tout en tentant, avec les budgets qui lui sont alloués, d'apporter les correctifs les plus urgents sur certaines infrastructures. Pour 1992-1993, son budget serait de 996 061 $.

Le service de surveillance et sécurité - a la responsabilité de maintenir l'ordre et la tranquillité sur le territoire. Il fait en outre de l'éducation, de la surveillance et apporte de l'aide à différentes occasions. D'autre part, il doit assurer la protection des biens de la Commission et faire respecter le règlement du Parc des champs de bataille et la Loi sur la circulation routière applicable à celui-ci.

En 1990, ce service a émis 2 469 avis de contravention en matière de circulation et stationnement, 307 en vertu du règlement du parc; de ce nombre, 990 ont fait l'objet d'un dépôt de plaintes au greffe. De plus, il a effectué 225 rapports sur incident, 4 572 contrôles de stationnement; son personnel a travaillé 16 420 heures et a parcouru 56 249 km en patrouillant.

En 1990-1991, le service de sécurité a obtenu une augmentation de ses effectifs, et a alors principalement renforcé la surveillance et la sécurité dans la zone naturelle du Parc des champs de bataille et a oeuvré à la rationalisation et au regroupement de panneaux de signalisation routière. Le plan de circulation et de signalisation a été révisé dans certains secteurs des Plaines d'Abraham. La signalisation sera dorénavant davantage sous forme graphique.

En 1991, ce service a émis 2 261 avis de contravention en matière de circulation et stationnement, 406 en vertu du règlement du parc; de ces nombres, 1 163 ont fait l'objet d'un dépôt de plaintes au greffe. Il a aussi effectué 318 rapports sur incident,4 794 contrôles de stationnement; son personnel a travaillé 16 787.5 heures et a parcouru 75 899 km en patrouillant.

Au cours de l'année 1991-1992, le service a poursuivi ses opérations courantes de surveillance et de sécurité tout en entreprenant la prestation de service de surveillance sur les terrains du Musée du Québec, de façon à rencontrer les exigences de l'échange de services entre la Commission et le Musée du Québec.

Le budget de ce service serait de 322 548 $ en 1992-1993.

Section 11

Renseignements supplementaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Sommaire des ressources

L'activité «conservation et mise en valeur» telle que définie par la Commission, est une expression générale qui englobe toutes les dépenses et toutes les années-personnes.

Tableau 4: Sommaire des ressources de Programme

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993		Prévu 1991-1992		Réel 1990-1991	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Fonctionnement	731	37	1 216	37	1 030	34
Investissement	2 191	-	1 558	-	460	-
Salaires et Bénéfices sociaux	1 464	-	1 411	-	1 271	-
Paiement à titre gracieux*	2 400	-	-	-	-	-
	6 786	37	4 185	37	2 761	34

* En vertu d'une modification du Règlement de 1980 sur les subventions aux municipalités, Travaux publics Canada devrait verser une subvention jusqu'à concurrence de 1.5 million $, en 1991-1992, et de 3 millions $ en 1992-1993 et les années subséquentes, alors que la Commission des champs de bataille nationaux pourrait verser à titre gracieux pendant quatre ans, à compter de 1992-1993, une somme jusqu'à concurrence de 2.4 millions $ pour couvrir les subventions qui auraient pu être versées depuis 1985.

2. Besoins financiers par article

Tableau 5: Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1992-1993**	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Personnel			
Traitements et salaires	**1 262**	1 222	1 100
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**202**	189	171
	1 464	1 411	1 271
Biens et services			
Transports et communications	**47**	47	43
Information	**40**	40	36
Services professionnels et spéciaux	**173**	658	515
Location	**55**	55	40
Achat de services de réparation et d'entretien	**213**	213	200
Services publics, fournitures et approvisionnements	**203**	203	196
Total des dépenses de fonctionnement	**731**	1 216	1 030
Paiement à titre gracieux	**2 400**	-	-
Capital	**2 191**	1 558	460
	6 786	4 185	2 761

3. Besoins en personnel

Les frais de personnel de 1 464 000 $ de la C.C.B.N. représentent 21.57% des dépenses totales de fonctionnement du Programme. L'information concernant les années-personnes est présentée au tableau 6, page 21.

Les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés pour les années antérieures à 1992-1993 étaient payées par l'entremise du Programme Parcs d'Environnement.

Tableau 6: Détail des besoins en personnel

	Années-personnes* contrôlées par le Conseil du Trésor				
	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991	Echelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1992-1993
Administration des programmes	6	6	6	17 470-72 817	44 106
Commis aux écritures	2	2	1	16 504-40 509	30 202
Secrétariat, sténographie et dactylographie	1	1	1	16 356-40 768	-
Achat et approvisionnement	1	1	1	16 292-70 600	-
Services d'information	5	5	4	17 329-65 839	26 212
Manoeuvres et hommes de métier	21	21	20	19 889-49 692	32 382
	36	36	33		

	Autres Années-personnes*				
	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991	Echelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1992-1993
Cadre supérieur	1	1	1	45 600-170 500	-

* L'expression «années-personnes» désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et les autres types d'employés.

Les années-personnes contrôlées sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. A quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont identifiées comme années-personnes «autorisées».

Les «autres» années-personnes ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota: Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-

personnes du Programme, contrôlées ou non, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1991. La colonne visant l'échelle des traitements indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés par le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyens entre les années.

4. Dépenses en capital

Le tableau 7 présente les dépenses en capital du Programme. Le tableau 8 donne le détail des grands projets d'immobilisation qui représentent des dépenses de 250 000 $ ou plus.

Tableau 7: Répartition des dépenses en capital

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1992-1993**	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Conservation et mise en valeur	2 191	1 558	460

Tableau 8: Détails des grands projets d'immobilisation

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 91	**Budget des dépenses 1992-1993**
Centre d'interprétation *	1 585	1 585	1 585	-
Réfection et aménagement des tours Martello *	2 268	2 268	136	1 871

* Projet de classe C.

5. Recettes

Bien que la Commission n'a pas encore instauré un programme de revenus, elle a quelques recettes non fiscales qui sont déposées au Trésor.

Tableau 9: Recettes par catégorie

(en dollars)	Prévu 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Amendes et pénalités	**18 000**	18 000	15 934
Stationnement	**63 000**	63 000	12 000
Vente d'équipement et de fournitures	**1 000**	1 000	2 126
Divers	**700**	700	281
	82 700	82 700	30 341

6. Compte en fiducie

Dès la création de la Commission, des fonds ont été reçus d'administrations provinciales, municipales et autres dans le but d'acquérir des terrains ou servir aux objets de la Commission.

Conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec régissant ce compte en fiducie, tous les dons reçus, sont déposés dans ce compte et peuvent être utilisés pour les objets de la Commission ou pour les fins pour lesquels ils ont été faits.

Ces fonds ainsi que les intérêts provenant de ces fonds sont comptabilisés dans un compte spécial (compte en fiducie) au nom de la Commission des champs de bataille nationaux et est déposé auprès du Receveur général du Canada. Ce compte est évalué au 30 novembre 1991 à 192 272 $.

Tableau 10: Dons reçus

(en dollars)	Prévu 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Dons reçus	**2 665**	2 665	1 100

7. Coût net du Programme

Le tableau 11 donne les autres coûts ainsi que les recettes prévues dont il faut tenir compte pour en arriver au coût net total du Programme.

Tableau 11: Coût net estimatif du Programme pour 1992-1993

(en milliers de dollars)

Budget principal 1992-1993	Plus * autres coûts	Coût total du Programme	Moins recettes	Coût net estimatif du Programme	
				1992-1993	1991-1992
6 786	73	6 859	83	**6 776**	3 939

* **Les autres coûts comprennent:**

	En milliers de dollars
. les services d'émission de chèques et les autres services comptables reçus d'Approvisionnements et Services Canada	5
. les avantages des employés visant la part de l'employeur des primes d'assurances et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	68

B. Index par sujet

Accueil et interprétation	15
Administration	14
Amendes + pénalités	17,23
Années-personnes	5 ,7 ,9,21
Centre d'interprétation	7 ,8 ,9,14,22
Conseil d'administration	11
Conservation	16
Crédit-libellé et sommes demandées	4
Détails des grands projets d'immobilisation	22
Dons reçus	23
Historique	10
Horticulture	16
Mandat et statut	10
Mise en valeur	15
Mission actuelle	13
Nouveau cadre administratif	10
Opérations	17
Plan d'orientation	13
Programme de revenus	13
Programme par activité	5
Protocole d'entente	10
Rapport annuel	10
Refection des tours Martello	6 ,7,14,15,22
Recherches de partenaires	14

Règlement	10,17
Résultats financiers en 1990-1991	9
Revenus de stationnement	15,23
Structure organisationnelle	11,12
Structure par activité	11
Subvention aux municipalités tenant lieu d'impôts fonciers	6 ,7,19
Surveillance et sécurité	17
Territoire administré	10